

SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – Centre Marie-Médiatrice
8 décembre 2025 à 13h40

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement du Centre Marie-Médiatrice, tenue le lundi 8 décembre 2025 à 13h40 au 6200, rue des Écores, Montréal.

PRÉSENTS :

Mme Halima Ghaty	Représentante des groupes sociaux économiques / Le PITREM
Mme Sofia Kassi	Représentante des professionnels / Conseillère en formation scolaire
Mme Farinoosh Ghassemi	Représentante des enseignants
M. Serge Florient Ngoundji	Représentant des enseignants
M. Dylan Ste-Croix	Représentant des élèves
Mme Manon Lévesque	Représentante du personnel de soutien administratif / Secrétaire d'école

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Mme Patricia Coulombe	Directrice du Centre Marie-Médiatrice
-----------------------	---------------------------------------

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Mme Patricia Coulombe, directrice du Centre Marie-Médiatrice, déclare la séance ouverte à 13h40, et ce, après avoir constaté le quorum et s'être assurée que tous les membres avaient reçu leur convocation dans les délais prévus.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Patricia Coulombe procède à la lecture de l'ordre du jour. Elle nous informe que le point 6 a été rayé et qu'il sera repris à la prochaine rencontre. Elle nous explique qu'elle n'a pas réussi à avoir accès au document. Elle nous souligne tout de même qu'aucun changement n'est apporté au niveau de répartition et de destination des immeubles pour notre Centre cette année.

Adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum (2 minutes)
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (3 minutes)
3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance du 22 septembre 2025 (5 minutes)
4. Parole au public (10 minutes)

5. Suivi sur la formation obligatoire des nouveaux membres du CÉ et attestation à compléter par la présidence (5 minutes)
- ~~6. Consultation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI)~~
7. Adoption du Plan de lutte à la violence et à l'intimidation (15 minutes)
8. Suivi de la planification de la consultation obligatoire auprès des élèves (5 minutes)
9. Adoption ou suivi du budget annuel de l'établissement (budget révisé, allocations spécifiques, mesures décentralisées, etc.) (15 minutes)
10. Suivi du projet éducatif : régulation à venir (10 minutes)
11. Approbation : Normes et modalités en évaluation, version finale (10 minutes)
12. Suivi concernant le projet des Petits Déjeuners et du don à la Fondation des élèves du CSSDM (10 minutes)
13. Adoption de la résolution – CÉ # 2025-2026-002 –Transfert du fonds 4 au fonds 1 de 4000\$ (installation d'un système de carte magnétique entrée des élèves) (5 minutes)
14. Points d'information/rapports (10 minutes)
 - 14.1. Direction
 - 14.2. Personnel enseignant
15. Levée de la séance

3. Approbation du procès-verbal de la séance du 22 septembre 2025

Après lecture, il est proposé par Mme Patricia Coulombe d'adopter le procès-verbal du 22 septembre 2025 tel que présenté. Cette proposition est adoptée à l'unanimité. Mesdames Patricia Coulombe et Halima Ghaty procèdent à la signature du document.

4. Parole au public

Il n'y a pas de représentant du public présent pour prendre la parole.

5. Suivi sur la formation obligatoire des nouveaux membres du CÉ et attestation à compléter par la présidence

Tous les nouveaux membres ont complété la formation obligatoire. Mme Halima Ghaty complètera l'attestation sous peu.

6. Consultation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI)

Ce point sera abordé lors de notre prochaine rencontre prévue le 16 mars 2026.

7. Adoption du Plan de lutte à la violence et à l'intimidation

Mme Patricia Coulombe présente le plan qui est identique à celui de l'an dernier.

Il est proposé par M. Dylan Ste-Croix et appuyé par Mme Sofia Kassi que le Plan de lutte à la violence et à l'intimidation soit adopté tel que présenté. . Adopté à l'unanimité.

8. Suivi de la planification de la consultation obligatoire auprès des élèves

Mme Patricia Coulombe mentionne que, comme l'année dernière, les élèves du Centre seront consultés deux fois cette année. Soit une fois en mars et une fois en septembre.

M. Serge Florient Ngoundji propose de revoir l'échantillonnage (âge, sexe, questions plus courtes, etc.).

Mme Patricia Coulombe est très intéressée par l'idée de revoir certains points concernant l'échantillon visant une plus grande représentativité de notre population scolaire.

9. Adoption ou suivi du budget annuel de l'établissement (budget révisé, allocations spécifiques, mesures décentralisées, etc.

Mme Patricia Coulombe présente les grandes lignes du suivi budgétaire annuel via le document *Suivi du budget 2025-2026* qu'elle partage aux membres du Conseil :

- Fonds 1 – budget régulier. Les dépenses salariales reliées au personnel enseignant et non enseignant restent les mêmes. Nous avons 14 enseignants (temps plein et été) ;
- Fonds 6 – mesures ministérielles détaillées en p. 6-7 du document *Suivi du budget 2025-2026* :
 - Mesure 15086 - Soutenir leadership pédago-numérique : 1 289 \$ libéré au CLP pour financer les libérations à un congrès numérique. Également de la formation technopédagogique
 - Mesure 15186 - Sorties culturelles : 2 000 \$ restant, les enseignants Garry Saint-Jean et Manon Lévesque s'occuperont d'utiliser les fonds restants à bon escient
 - Amélioration du français : 117\$ seront utilisés pour les élèves lors de la semaine de la valorisation du français.

M. Dylan Ste-Croix demande si nous aurons un budget afin de procéder à la réouverture du studio de musique. Mme Patricia Coulombe préfère attendre d'avoir eu son deuxième suivi budgétaire afin de prendre une décision plus éclairée.

10. Suivi du projet éducatif : régulation à venir

La journée du 3 septembre 2026 a porté sur la stratégie d'enseignement.

Mme Patricia Coulombe devra compléter la régulation le 8 décembre 2025.

Deux fois dans l'année – le 6 décembre dernier et 28 mars prochain cette année – l'équipe-école se penche sur la régulation du projet éducatif. Pour la première phase cette année, l'objectif pour Français et Mathématiques était que plus de 50% des enseignants complètent la formation sur l'enseignement explicite. L'objectif a été atteint puisque la présentation a été faite lors de la dernière journée pédagogique, le 3 décembre dernier.

Concernant l'orientation sur la diplomation, l'objectif était qu'au moins 50% du personnel ait suivi la formation sur la santé mentale positive, offerte en collaboration avec la santé publique. L'objectif est atteint puisque 100% d'enseignants l'ont suivi, ainsi que 80% du personnel non-enseignant.

La prochaine régulation aura lieu au mois de mars et portera sur les portraits de classe, les outils variés et la lecture avec enseignement explicite.

11. Approbation : Normes et modalités en évaluation, version finale

Mme Patricia Coulombe présente le document qui ne contient aucun changement.

Il est proposé par M. Dylan Ste-Croix et appuyé par M. Serge Florient Ngoundji d'approuver Le document *Normes et modalités*. Adopté à l'unanimité.

12. Suivi concernant le projet des Petits Déjeuners et du don à la Fondation des élèves du CSSDM

Mme Patricia Coulombe nous informe que le projet, réalisé en collaboration avec la boulangerie Première Moisson et l'organisme communautaire La Tablee des chefs, n'est pas reconduit cette année.

Cette année le café étudiant est ouvert deux jours par semaine, soit le mardi et le jeudi sur l'heure du midi. Mme Patricia Coulombe explique que le café est géré par les étudiant(e)s du Point de services en collaboration avec Mme Sylvie Pin.

Nous recevons parfois des sacs de pains qui seront remis aux élèves du Centre.

13. Adoption de la résolution – CÉ #2025-2026-002 – Transfert du fonds 4 au fonds 1 de 4000\$ (installation d'un système de carte magnétique entrée des élèves).

Madame Patricia Coulombe présente ce projet et souligne le fait que sera plus sécuritaire pour tous. M. Serge Florient Ngoundji constate que certains locaux (salle du photocopieur, toilettes, gymnase et vestiaire) ne disposent pas d'intercom. Il souligne donc que les gens se trouvant à ces endroits pourraient ne pas avoir accès à des informations importantes si une urgence était annoncée via ce média. Mme Patricia Coulombe comprend l'inquiétude et elle s'informerait auprès de collègues de d'autres centres afin de voir si des procédures ont été prévues dans cette situation.

Mme Patricia Coulombe mentionne le travail accompli à ce jour concernant ce projet. Nous avons fait le nombre de soumissions nécessaires et remis les informations au CSSDM. Nous sommes en attente d'un retour de leur part pour procéder à l'installation.

Il nous reste aussi quelques enjeux à revoir comme l'accès au Centre lors d'une fermeture imprévue comme, par exemple, lors d'une tempête de neige.

Il est proposé par M. Dylan Ste-Croix, secondé par Mme Sofia Kassi d'adopter le transfert de 4000\$ du fonds 4 au fonds 1 pour l'installation d'un système de carte magnétique pour l'entrée des élèves.
Résolution adoptée à l'unanimité.

14. Points d'information/rapports

14.1 Direction

Aucun point à ajouter

14.2 Personnel enseignant

Pas d'informations supplémentaires à communiquer

15 Levée de la séance

Mme Sofia Kassi propose la levée de la séance, appuyée par M. Dylan Ste-Croix. La séance est levée à 14h24.



Halima Ghaty
Présidence



Patricia Coulombe
Direction d'établissement